

Communiqué à tous les producteurs et intervenants du secteur avicole du Québec

Avis de vigilance – influenza aviaire

État de la situation

Cas d'influenza aviaire dans un petit élevage

L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a informé l'EQCMA hier d'un nouveau cas d'influenza aviaire dans un petit élevage de volaille mixte dans la municipalité régionale de comté d'Autray dans la région de Lanaudière. Le site est situé dans une zone à faible densité avicole.

L'ACIA a catégorisé ce site comme non-commercial et non-volaille, donc un petit élevage dont les produits sont exclusivement consommés par les propriétaires. Par conséquent, aucune zone de contrôle primaire (ZCP) ne sera émise pour ce site.

| Identification des cas | Date de confirmation par l'ACIA | Lieu | Type de volaille | Zone de contrôle primaire (ZCP) |
|------------------------|---------------------------------|------------------------------|------------------|---------------------------------|
| IP60 | 15 septembre 2025 | Knowlton – Lac Brome | commercial | ZCP-276 |
| IP61 | 8 octobre 2025 | MRC d'Autray dans Lanaudière | Non-commercial | Pas de ZCP |
| | | | | |
| | | | | |

Pour consulter la liste des cas d'IA au Canada, cliquer sur le [lien suivant](#).

Nous vous tiendrons informés de l'évolution de la situation